

la Sirène N°66



P.7 **Journée
citoyenne**



P.9 **La
randonnée**



P.11 **Sympa
Frites**



P.13 **Des
nouveaux ?**

Bulletin municipal de
Remilly-en-Montagne



Janvier 2021

On peut se réjouir que cette année 2020 soit enfin derrière nous, même si la crise sanitaire se joue bien de notre calendrier et qu'il va encore nous falloir être patients. Pour autant, 2020 aura vu la constitution de notre nouvelle équipe municipale que je sens forte et motivée malgré l'adversité.

Notre chantier d'enfouissement des réseaux s'est très bien déroulé, avec du personnel soigneux et attentif, et le budget a été respecté. On peut évidemment regretter de ne pas avoir fait plus pour finir la Grande rue ou continuer la rue de Chaux, mais nous étions limités par nos moyens financiers.

Le partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) a pu s'organiser malgré la crise et il fut très instructif. Une boîte à lettres est à votre disposition sur la place de la mairie pour toutes vos observations, et une présentation de la synthèse aura lieu dès que possible avec Simon-Pierre Babski que nous remercions chaleureusement pour son action.

2021 sera une année importante à plusieurs titres pour notre village : tout d'abord avec l'arrivée de la fibre à la maison (FTTH) qui devrait nous apporter le débit internet tant attendu. Porté et financé par la société Altitude Infrastructures qui a reçu délégation du Conseil Départemental, le réseau devrait être opérationnel dans les mois qui viennent. Malgré nos tentatives de négociation, nous allons devoir accepter de nouveaux poteaux pour supporter ce réseau. Le Conseil Départemental s'est engagé à en faire disparaître une bonne partie à terme mais il en restera une dizaine dans le village puisque ENEDIS refuse désormais d'installer de nouveaux câbles sur ses poteaux béton.

Le programme de mutualisation des assainissements qui regroupe une quinzaine de foyers potentiellement intéressés devrait aboutir à la mise en place de plusieurs filières pour le plus grand bénéfice de notre environnement.

Nous travaillons également à la sécurité de nos habitants et essayons de lutter contre les vitesses excessives. La zone limitée à 30km/h autour de l'arrêt de bus est actuellement provisoire et nous espérons que cet essai sera concluant. Un projet de remise en état de la signalisation horizontale, d'ajout de nouveaux panneaux, d'amélioration des ruissellements d'eaux pluviales et de réfection de la chaussée de la Ruotte est à l'étude avec le Département.

Le diagnostic de notre église est lancé et, au terme de cette étude, nous devrions disposer d'un phasage des travaux nécessaires à sa remise en état et à sa conservation.

Nous allons également continuer de développer nos moyens de communication et il nous manque encore quelques réponses au questionnaire. L'application Panneau Pocket fonctionne bien et vous pouvez maintenant y avoir accès également depuis vos ordinateurs.

Les instances de la Communauté de Communes Ouche et Montagne ont été renouvelées cette année et vos conseillers municipaux sont présents dans toutes les commissions. Je m'en réjouis, car si les compétences des communes se réduisent, celles de la CCOM sont de plus en plus nombreuses et nous devons participer aux décisions. Pour notre territoire, 2021 sera l'année de l'eau puisque, au terme de notre contrat de délégation, nous avons choisi de gérer nous-mêmes notre approvisionnement à compter du 1er janvier. C'est un pari ambitieux des élus qui engage les services de la CCOM et qui devrait nous permettre de renouveler nos infrastructures vieillissantes dans de meilleures conditions en maîtrisant au mieux l'augmentation du prix de l'eau.

Je profite de cet édit un peu plus (trop ?) long pour remercier les anciens et nouveaux conseillers municipaux pour leur engagement et en particulier Guy Garrot qui est toujours présent et qui a notamment fabriqué les jardinières en bois, Thierry Bernard et Nicolas Gendulphe qui se sont passé le relais pour La Sirène, Pascale Ducamin qui a planté les fleurs et tous ceux qui les ont arrosées. Merci aussi à ceux qui participent aux Journées Citoyennes et ceux qui sans faire de bruit accomplissent tant de choses pour que notre commune soit vivante. Merci enfin à toute l'équipe de la Chassignole qui a pu nous proposer quelques rendez-vous précieux malgré l'adversité.

Je vous souhaite une belle année 2021 qui vous garde en bonne santé et qui vous apporte le bonheur. J'espère vous retrouver très vite pour célébrer ensemble la fin de cette crise.

Amicalement

Marc Chevillon

Mentions légales

Responsable de publication

Marc Chevillon

Rédaction

Marc Chevillon : *Communications municipales*

Lilie, Lou, Jephthé : *Journée citoyenne*

Mélanie Louat Guillier : *La randonnée*

Serge Montchovet : *Atelier brasserie*

Delphine Gendulphe : *Sympa Frites*

Florence Nicolle : *De la culture autour de chez nous ! Les rendez-vous de la Chassignole, Les épiceries près de chez vous*

Pascale Ducamin : *Des nouveaux Remillois*

Photos

Marc Chevillon : *Couverture, Journée citoyenne*

Florence Nicolle : *La randonnée*

Mélanie Louat Guillier : *Sympa Frites*

Conception - infographie

Nicolas Gendulphe, Thierry Bernard

Christian Bauer : *Philibert le ver*

Sommaire

Le mot du Maire

02

Communications
municipales

05

Culture
Temps libres

11

Regards

15

Pratique

18

Mairie : 15 Grande rue
21540 Remilly-en-Montagne
Tél : 03 80 23 63 84

Secrétariat : Belinda CLERC
Ouvert le mercredi de 9h à 12h
et le vendredi de 16h30 à 18h

Imprimé à la Mairie de Remilly-en-Montagne
Retrouvez la Sirène sur www.ouche-montagne.fr dans les publications de Remilly-en-Montagne



Depuis le dernier numéro de la Sirène, le Conseil Municipal s'est réuni à trois reprises les 18 septembre, 30 octobre et 4 décembre.

Règlement du cimetière

Dans le cadre de la procédure de révision du cimetière, la municipalité a décidé de se doter d'un règlement. Après lecture et approbation en séance du

conseil municipal, ce document a fait l'objet d'un arrêté du Maire consultable en Mairie et affiché au cimetière.

Plan communal de sauvegarde

Suite à la demande émise lors de la réunion électorale du 12 mars 2020, nous avons commencé de travailler à la rédaction du Plan Communal de Sauvegarde. Le plan communal de sauvegarde définit, sous l'autorité du Maire, l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques

connus. Il établit un recensement et une analyse des risques à l'échelle de la commune.

Ce document obligatoire doit être régulièrement mis à jour. Après une première lecture en séance, la version modifiée a été transmise pour avis aux services de la Préfecture.

Représentants aux commissions intercommunales

Il existe 12 commissions à la Communauté de Communes Ouche et Montagne. Composées de conseillers municipaux elles étudient les dossiers et les options et rendent un avis qui permet au Conseil Communautaire de prendre les décisions.

Dév. économique : Nicolas GENDULPHE

Tourisme : Christine SEIGNEMARTIN

Finances, achats : Aurélie COQBLIN

Environnement, développement durable et urbanisme : Serge MONTCHOVET

Action Sociale : Jeanne CABANNES

Déchets : Christian MIETTON

Assainissement : Guy GARROT

Eau et GEMAPI : Guy GARROT

Vie associative et sportive : Vincent LEMONDE

Communication : David MORISOT

Travaux et sécurité des ouvrages : Romain DARBOIS

Le Maire se réjouit que Remilly soit représenté dans toutes ces commissions et il rappelle que lorsque l'on ne participe pas aux décisions, on subit celles des autres.

Villages du futur

Aurélie COQBLIN présente le dispositif et des exemples de réalisation sur la communauté de communes du Morvan.

Cette démarche portée par le Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté permet à des élus et des

habitants de villages d'inventer leur ruralité idéale et de les accompagner sur des projets de revitalisation. Les élus proposent de réfléchir à un projet à définir pour s'inscrire dans cette démarche plus tard.

Choix d'une application d'information des habitants

Marc CHEVILLON et Vincent LEMONDE présentent la nouvelle offre de Panneau Pocket en comparaison des solutions concurrentes. Elle est adoptée à l'unanimité. Romain DARBOIS propose de lancer un questionnaire aux habitants pour connaître les moyens de communication qu'ils souhaitent utiliser

et récupérer leurs accords éventuels. Le conseil valide cette proposition.

Au 31 décembre 2020, une cinquantaine d'habitants n'a pas répondu à ce questionnaire qui nous permet de pouvoir conserver ou pas les coordonnées mail et téléphone. Une relance sera prochainement effectuée.

Vitesse excessive dans le village

Le problème de la vitesse des voitures qui traversent le village a été évoqué plusieurs fois en conseil municipal. Les discussions ont été portées au niveau des services départementaux pour avis. Un premier relevé de décisions a été rendu suite à une réunion le 25 septembre. Les vitesses excessives sont dues au trafic pendulaire c'est-à-dire à des habitués qui

passent chaque jour à la même heure. Il est très difficile d'agir efficacement contre cela. Une première zone de test provisoire à 30 km/h autour de l'arrêt de bus a été mise en place en décembre et jusqu'au 31 mars sur arrêté du Maire. Une réflexion plus globale sera envisagée dans les mois qui viennent avec le Conseil Départemental.

Plan local d'urbanisme intercommunal

La loi dite « ALUR » du 24 mars 2014 prévoyait un transfert automatique à la Communauté de Communes des compétences en matière de plan local d'urbanisme sauf si 25% des communes représentant 20% de la population s'y opposaient à l'expiration d'un délai de trois ans à compter de la publication de cette

loi. Dans la mesure où la CCOM n'est pas devenue compétente en matière d'urbanisme et qu'elle pourrait le devenir de fait au 1er janvier 2021, le conseil municipal de Remilly- En-Montagne ne souhaite pas se dessaisir de cette compétence et s'oppose donc à son transfert par dix voix pour et une abstention.

Choix de l'architecte pour le diagnostic de l'église

Suite à la réception de trois propositions d'architectes pour l'étude de diagnostic de l'opération de rénovation de l'église, le Conseil Municipal a choisi M. Buri de Sombernon pour un montant TTC de 10 596€. Ce diagnostic comprendra un relevé de cotes, des plans, un bilan sanitaire, une

étude historique, une étude des décors, les partis pris de restauration et de travaux, une évaluation financière et un phasage. Une subvention de l'ordre de 45% sera demandée dans le cadre de la Dotation pour l'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

Inventaire du patrimoine

Le pays d'art et d'histoire Auxois Morvan a été mandaté pour faire un inventaire industriel ; leurs recherches s'appuient sur les élus et les habitants, leurs histoires du passé et leurs connaissances spécifiques.

Pour Remilly, le conseil municipal mentionne le four à chaux, la forge, la carrière, le moulin et le télégraphe de Chappe même si ce dernier s'apparente plus à un moyen de communication.

Détection du radon

Afin d'effectuer quelques mesures indicatives de présence du radon, 9 dosimètres ont été commandés pour un montant de 108 € HT analyses

comprises. Ils seront installés à la Mairie et à l'église pendant quelques semaines avant d'être analysés.

Travaux d'enfouissement

Le plan de financement des travaux d'enfouissement du cœur du village avait été revu à la hausse par Mme Gueulin du SICECO. Il a été accepté par le Conseil Municipal le 4 octobre 2019 avec une estimation du reste à charge de la commune de l'ordre de 64 000€. Il apparaît que ce budget a été respecté. La facture

devrait nous parvenir sous peu. Cet investissement devra être amorti sur une durée qu'il conviendra de définir avec la Trésorerie. Pour rappel le financement apporté par RTE suite à la réfection de la ligne à haute tension d'un montant de 42 741€ viendra en déduction du reste à charge.

Journée citoyenne



La dernière journée citoyenne a eu lieu le 17 octobre. Les enfants racontent:

Lou : Ce que j'aime bien dans la journée citoyenne, c'est nettoyer les panneaux, discuter avec les potes, passer des bons moments ensemble. En été j'aime me balader avec mon frère et mes amis le long de la rivière pour essayer d'enlever des déchets plastiques de la Sirène.

Jephthé : ce que j'aime pendant la journée citoyenne, c'est nettoyer la rivière et le cimetière. Et aussi quand on a fini tous nos travaux, jouer à cache-cache ou à un autre jeu avec les copains du village.

Lilie : La journée citoyenne pour moi c'est un moment de convivialité pendant lequel on peut voir les copains, s'amuser, aider les adultes à s'occuper de notre village...

Lors de la dernière journée citoyenne nous avons nettoyé les panneaux de Remilly et lorsque nous avons fini nous sommes allés proposer notre aide. Nous avons décoré la table pour le repas du soir avec Pascale grâce à du branchage et des marrons. Puis au repas du soir nous avons mangé entre enfants et regardé les adultes faire une bataille de marrons !!



Mouvements de population

Laurie Charbonnier et Quentin Théodore ont déménagé dans le logement 3 rue des Poils Blancs libéré par Aurélie Coqblin, Vincent Lemonde et leur petit Mathis. Cette petite famille quitte en effet notre village pour rejoindre Chazilly où ils ont acheté une maison.

William Muckly s'est installé 12 rue de Chaux à la place de Marion Raffaëli.

Darlène Bortolotti et Thomas Depoil se sont installés dans la maison 5 rue de Chaux à la place de Rémi Briottet.

Qu'ils soient les bienvenus à Remilly.

Dialogue avec Philibert



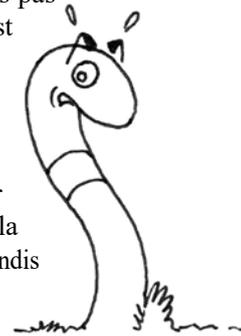
Après plus d'un an sans échanges, je retrouve Philibert, le ver de terre.

- Alors Philibert, as-tu des questions à me poser sur le village ?

- Effectivement et comme de nombreux habitants j'ai été désagréablement surpris par l'article du Bien Public du 21 octobre qui plaçait Remilly-en-tagne en tête du « Top 5 » des évolutions de la taxe foncière avec plus de 80% entre 2009 et 2019...

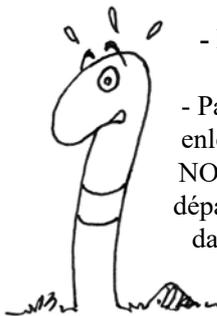
- Je comprends tout à fait et j'en ai été moi-même surpris car, comme tu le sais sans doute puisque tu lis assidûment « La Sirène », nous n'avons pas augmenté les impôts depuis 2012. L'évolution des bases fiscales est donc le seul élément qui fasse mécaniquement augmenter les impôts prélevés par notre commune.

Ainsi en 2009, le taux d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties était de 4,66% tandis que celui de la TF sur le non bâti était de 17,59%. Depuis 2012 et jusqu'en 2020, il est de 5,28% pour le bâti et de 19,97% pour le non bâti. Par contre sur la même période, le taux sur le bâti prélevé par la Communauté de Communes Ouche et Montagne est passé de 0,475% à 9% tandis que celui du non bâti est passé de 1,55% à 20,87%.



- C'est donc la CCOM qui est responsable de cette hausse ?

- Pas seulement, c'est aussi le département qui, toujours sur la même période, prélevait 11,91% sur le foncier bâti en 2009 et 21% en 2020. Sur le non bâti, le taux départemental est passé de 25,82% à 37,47%.

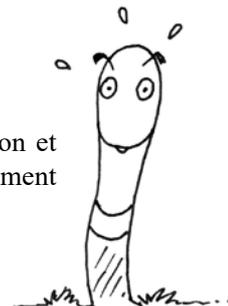


- Et tu ne trouves pas cela inadmissible ?!

- Pas nécessairement car il y a une logique dans tout ça : avec les compétences qui sont enlevées aux communes, les fusions de communautés de communes et la fameuse loi NOTRe portant nouvelle organisation du territoire de la République, les CCOM et les départements exercent davantage de compétences et il est logique qu'ils aient besoin de davantage de ressources. Cela fait partie des raisons qui nous poussent à ne pas augmenter nos taux communaux qui, je le signale au passage, sont bien plus bas que tous les villages voisins.

- Donc « Le Bien Public » raconte n'importe quoi ?

- Non, pas du tout, ce qu'ils ont publié était exact mais il manquait l'explication et Monsieur Joly, le journaliste, a bien compris ma réaction en publiant intégralement mon droit de réponse dans leur édition du 1er décembre.



Ligue de Propection **des Oiseaux**



Biodiversité communale

Petit calendrier de L'Avent



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
CÔTE-D'OR & SAÛNE-ET-LOIRE

Le programme Biodiversité communale mené depuis le début de l'année 2020 à Remilly-en-Montagne touche à sa fin, malheureusement un peu perturbé par les restrictions sanitaires.

Pour terminer ce programme, nous vous invitons à nous faire part de toutes les observations que vous auriez pu faire ces dernières années sur le territoire communal (plus d'informations ci-dessous) et à déposer dans une boîte aux lettres présente vers la mairie toutes les idées en faveur de la biodiversité que vous souhaiteriez voir aboutir à Remilly-en-Montagne.



Par papier, sms, sur ordinateur ou smartphone, continuez de nous transmettre vos observations !

→ simon-pierre.babski@lpo.fr / 06.37.51.39.97

→ www.oiseaux-cote-dor.org

→ appli **Naturalist** disponible sur Play Store

Nous reviendrons vers vous en 2021 pour venir vous présenter la plaquette élaborée grâce aux données récoltées tout au long de ces derniers mois !



Merci pour votre participation tout au long de cette année !

Le programme Biodiversité communale est financé par :



avec le Fonds européen de développement régional (FEDER)

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



LE DÉPARTEMENT
DE LA CÔTE-D'OR
LE DÉPARTEMENT
DE LA SAÛNE-ET-LOIRE

Côte
d'Or
LE DÉPARTEMENT



ESPACES NATURELS
SENSIBLES DE
CÔTE-D'OR

PanneauPocket



PanneauPocket au service des habitants de la commune de Remilly-en-Montagne

La Mairie de Remilly se rapproche de ses habitants grâce à l'application mobile PanneauPocket. Ce système très simple et efficace prévient instantanément les habitants à chaque alerte et information de la Mairie, par une notification et un panneau sur les smartphones et les tablettes.



PanneauPocket renforce la communication et le lien social dans la commune

Alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux, conseil municipaux, événements de la vie quotidienne et manifestations ... depuis chez eux ou en déplacement, au travail ou en congé, les habitants restent connectés à l'actualité de leur commune, mais aussi des communes voisines et de leurs lieux de fréquentation favoris.

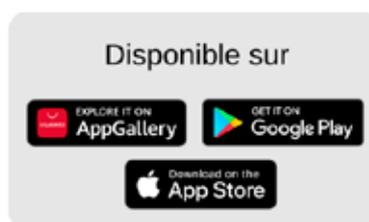
PanneauPocket regroupe sur une seule et unique application mobile toutes les entités qui font partie de l'écosystème du citoyen. Les habitants mettent simplement en favoris les communes, les intercommunalités, écoles, gendarmeries qui les intéressent.

Les informations et alertes sont diffusées en temps réel.

Une application simple et engagée 100% française

Depuis 2017, l'application est utilisée par plus de 3000 communes et 29 intercommunalités, SIVOM et SIVOS.

Accessible à tous les Français et en téléchargement gratuit, l'application ne nécessite ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle du citoyen. Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs communes.



La randonnée



Après la balade des cabotes en mini comité à cause de la mauvaise météo, nous étions une petite vingtaine de randonneurs motivés ce 20 septembre pour partir à « l'aventure » en compagnie de notre guide préféré Guy.

Les quelques gouttes tombées sur la route du départ n'ont pas refroidi notre envie de découverte et de grand air.

Nous avons commencé la randonnée au parc Noisot à Fixin, pour nous enfoncer dans la combe.

Dès le départ les enfants ont pu profiter des bois morts pour s'éclater et de la compagnie d'un chien rapidement nommé Manon puis taïaut. Il nous a suivis et est resté à nos côtés tout le long, il faut dire que

tout le monde a fait en sorte qu'il finisse la boucle avec nous.

Une fois arrivés au fond de la combe, nous avons franchi les cent marches, construites à la demande de Noisot en hommage à Napoléon. Ces marches symbolisent les 100 jours de ce dernier et correspondent à son deuxième accès au trône, du 1er mars au 18 juin 1815.

Arrivés en haut de ces 100 marches nous avons fait une pause café, thé, brioche avant de continuer sur le plateau pour rejoindre la rente de Chamerey.

Nous avons pique-niqué dans un paysage magnifique, avec vue sur la forêt d'un côté et sur Chamboeuf au loin de l'autre côté. Les boissons et desserts ont été partagés et le moment de reprendre la route est arrivé...

Sur le chemin du retour j'ai découvert un colchique, et oui c'était la fin de l'été !!



Les enfants ont continué de s'éclater, cette fois avec des pommes de pin et nous avons fait un dernier arrêt auprès d'un étang asséché avant de redescendre vers le parc Noisot. Nous avons pris la pause devant la statue de Napoléon sculptée par François Rude et nous nous sommes quittés avec de belles images de ces beaux moments passés ensemble et ... de la fatigue plein les jambes!



Sympa Frites

La véritable histoire de La Sympa Frites.

La Sympa Frites est née au XXIème siècle, le 20 janvier 2019, au cours d'un repas au restaurant l'Auberge Gourmande à Velars-sur-Ouche.

La Chassignole, voulant tester le matériel récemment acquis, cherchait une occasion pour mettre en route la plancha et les friteuses. La conversation n'a pas duré bien longtemps avant que ne sorte le concept : la Saint Pafrite! La salle de restaurant s'est alors laissée envahir par une vague de murmures allant de table en table, témoignant d'un enthousiasme certain.

L'idée devenant de plus en plus concrète, il a fallu se poser la question de l'orthographe : Saint Pafrite, Saint Pas Frite, Sympa Frites ?

La dernière proposition l'a emporté haut la main ! Prévu initialement au printemps, l'événement a finalement eu lieu le samedi 26 septembre. Il a fallu rassembler la motivation de tous pour le maintenir malgré un contexte sanitaire douteux et une météo plus que rafraîchie!

Une semaine avant le jour J, les inscriptions étaient peu nombreuses, mais en trois jours, le nombre d'inscrits est passé d'une vingtaine à soixante-dix ! Qu'à cela ne tienne, nous avons dû dévaliser la Ferme du Trembloy en saucisses et revoir la liste de courses à la hausse.



Quelle belle récompense pour l'équipe de La Chassignole, de voir arriver ces Remillois souriants, enjoués, de bonne humeur et respectueux des gestes barrières! La plancha et les friteuses étaient lancées à plein régime: test passé avec succès ! Quant à la Remilloise, bière brassée avec passion pour l'occasion, elle fut appréciée à sa juste valeur ! Comme cela était doux de se retrouver...

Les braseros étaient les bienvenus, mais la convivialité de cette soirée aurait suffi à réchauffer ce Zénith aménagé.

À quand la prochaine Sympa Frites ?

Et bien, c'est un peu comme la Saint Glin-Glin, c'est quand on veut, mais un peu plus tôt ce serait bien...



Atelier brasserie

Cela faisait longtemps que l'on voulait proposer notre propre bière à la Chassignole et Sébastien Garrot m'a mis en contact avec Cédric Roger de Grenant-les-Somberton, un amateur qui fabrique sa propre bière depuis plusieurs années. Il m'a demandé quelle typicité apporter à la Remilloise. Moi, j'aime la bière belge, je lui ai donc proposé de partir sur une bière blonde légère mais de caractère.



Vendredi 28 août le rendez-vous est pris.
Et c'est parti.

Pour la recette :

Nettoyer et préparer le matériel et les ingrédients.

1er Palier :

ajouter 35.80 litres d'eau à 65.3°C à 4,8 kg Malt Pale pendant 40 min.

2eme Palier :

ajouter 4,8 kg de grains Pilsner pendant 40 min à 66° C.

Et enfin mettre le Masch out Malt de Froment 10 min à 78°C.

Rincer le mélange en continu avec 44,40 litres d'eau à 75,6°C.

Laisser refroidir à température de fermentation.

Transférer le moût dans le fermenteur et voilà !

Après 7 heures de travail il ne reste plus qu'à attendre...

Date d'embouteillage : 06/09/2020

Pour la carbonation : embouteiller avec 363,76 g de sucre de table.

Garder pendant 20 jours à 20°C.

Dégustation.

26/09/2020 - 19h. C'est l'heure de déguster notre Remilloise : Sympa frites !



De la culture autour de chez nous !

Dans cet agenda culturel, vous ne trouverez pas de **Nuit de la Lecture**, de **spectacle** dans le cadre d'Arts&scènes, de **cinéma** de l'UDMJC, ni de **Ludofolies**, de **festival de l'Ouche** ou de **bal trad** à Ste Marie, pas de **dimanche familial** des Familles rurales ou de **concours de tarot** à Savigny-sous-Mâlain, pas de **concert au Chauffe-Savate**, de **lecture musicale** au bal d'Ancey, pas d'**atelier de portage** au relais petite enfance de Sombornon, ni de **concert** à l'église de Drée, ni d'**expo** à Remilly-en-Montagne, pas d'**atelier d'arts plastiques** à Barbirey ni de répétition de **chorale** à Agey, de **capoeira** à Fleurey ou de **danse** à Blaisy-bas, pas de **rencontre-débat** à la salle des fêtes de Sombornon...

Et pourtant : « *La culture n'est pas un luxe, elle est de première nécessité* » (Edgar Degas)

MAIS ! Vous pouvez vous rendre dans certaines **bibliothèques** de la Communauté de Communes (avec masque et gel hydroalcoolique de rigueur) : Fleurey-sur-Ouche (samedi matin), Gissey-sur-Ouche (merc. 16h30-18h30 et sam. matin), Lantenay (sam. matin), Mâlain (« cliquez-réservez » uniquement), Pasques (mardi 17h30-19h, sam. 11h-12h), Sainte-Marie-sur-Ouche (« cliquez-réservez » uniquement) et Sombornon (mercredi de 15h à 18h, vendredi de 16h30 à 19h, samedi de 09h45 à 12h15).

Plus que jamais, soutenons la culture !



Les rendez-vous de la Chassignole

Depuis notre dernière Sirène, le virus a continué ses ravages sociaux et culturels, et a forcé la Chassignole à réduire ses activités. La balade à Fixin avec notre Guy'de le 20 septembre et La Sympa Frites le 26 septembre ont heureusement pu avoir lieu : elles ont eu l'effet de deux bulles de bonheur collectif dans cette année maussade.

La superbe expo d'illustrations de Kiki est montée dans le lavoir, mais n'a pas pu être vue.

Notre concert de Noël tant attendu le 13 décembre avec le quatuor Hyperion dans l'église n'a pas été autorisé.

Pas plus que notre sortie à Disneyland en jet privé (avec jacuzzi), ou que la toute dernière comédie musicale de Brooklyn prévue au Zénith de Remilly, encore moins notre randonnée sur Mars d'octobre, et ne parlons pas de la réception de la Reine d'Angleterre dans notre salle des fêtes...

Qu'à cela ne tienne ! Nous retrouverons Hyperion à un autre moment de l'année, et nous ferons un vernissage à l'expo de Kiki, pour enfin la visiter dignement, dès que possible. Les Carriolades auront

lieu à la Pentecôte 2022, pour une édition encore plus belle !

Nous vous proposons des activités qui pourront (nous l'espérons) s'accorder avec de possibles restrictions à venir :

Dimanche 28 février : après-midi **jeux et crêpes**.

Suivi de notre **Assemblée Générale** à 18h.

Dimanche 28 mars : **randonnée** avec notre Guy'de préféré.

Vendredi 9 avril : spectacle musical en extérieur avec **Potin de Fanfare** à 19h30, dans le cadre d'Arts&Scènes du conseil départemental.

Dimanche 16 mai : **rando surprise** !

Un **atelier vannerie** en extérieur est prévu avec Véronique Petit Prot de Blaisy-Bas, une **veillée contes** autour d'un feu de bois, un **atelier cuisine**... (pas de nouvelles de la reine Elisabeth, Brooklyn pleure de ne pas avoir découvert notre salle mythique, Mars est décidément trop loin et Disneyland est en faillite... désolés...)

A très bientôt pour de nouvelles aventures !

Des nouveaux Remillois? Oui, plein !

*« Nous sommes les locataires, nés sous le signe des bons tuyaux,
Mi fa sol la, mi ré, ré mi fa sol sol sol ré do.
De Remilly nous prenons l'air, la bonne ambiance et les randos,
Mi fa sol la, mi ré, ré mi fa sol sol sol ré do. »*

William est le nouveau locataire de Serge et Aïda, 14 rue de Chauv, et il a 35 ans. Electricien de formation, il s'est pas mal déplacé, d'Ouges à Mouthe dans le Jura en passant par l'Ile de la Réunion où il a vécu trois ans et demi. Et puis travaillant sur de nombreux chantiers ici dans la région, il a eu envie de se poser après avoir exploré diverses contrées. Il s'est mis à son compte tout récemment, et est tombé sur cette location à Remilly. En quelques semaines seulement, il a découvert des Remillois super accueillants et gentils, il a participé au démontage d'un muret lors de la journée citoyenne et pense que c'est une idée géniale : ça permet de réunir les gens tout en donnant un coup de main à la commune, bravo ! William aime bien discuter et rencontrer des gens, alors il se sent bien ici. Les balades autour du village l'attirent beaucoup, même si actuellement les loisirs sont mis entre parenthèses vu qu'il lance son entreprise. Il a appris le parapente à La Réunion, l'a ensuite pratiqué dans le Jura et espère s'y remettre dès que possible. Et un autre de ses loisirs est la pêche en no-kill...

Quentin, 24 ans, occupe le logement communal au-dessus de la mairie, 15 Grande rue. Il a habité à Créancey, Sombornon et Ancey avant d'arriver à Remilly, idéal car plus près de son travail. D'abord pâtissier au Château de Chailly, il a répondu à une proposition d'embauche chez Georget à Sombornon où il travaille désormais. Vous savez, les délicieuses tartelettes, mille-feuilles et autres éclairs, et bien c'est lui ! Ce que Quentin

apprécie particulièrement à Remilly, c'est le cadre général, l'environnement varié avec une ferme par exemple. Il y a de la vie tout le temps ici. En plus le maire est vraiment présent et impliqué dans la vie de la commune. Passionné de tout ce qui a des roues et un moteur (il est dégoûté d'avoir raté les Carriolades), Quentin enfourche sa moto aussi bien sur la route que sur les chemins, depuis toujours ! Il aime la liberté que cela procure, et voir défiler des paysages variés. Il a longtemps fait du foot mais n'a plus le temps maintenant. De manière générale, il aime les loisirs extérieurs, les activités en plein air quoi.

Laurie, 22 ans, est la compagne de Quentin et vit donc à la même adresse ! Evidemment son parcours géographique dans le secteur est le même que celui de son chéri... Originaire d'Auxerre, Laurie a étudié la négociation-relation clientèle et après Intermarché, elle est actuellement employée de service à Netto. Remilly l'a aussi rapprochée de son lieu de travail, ensuite le cœur a fait le reste. Elle aime ce village super convivial, ses animations géniales, son calme et la forêt quasiment dedans. Elle a adoré la Sympa Frites et la fête des pizzas fin août, occasions de sympathiser avec des gens très gentils. Laurie aime la moto, le vélo et la rando, en gros toutes sorties en plein-air. Et puis les chats et les chiens... ce qui nous amène à la suite de leur itinéraire remillois : souhaitant avoir un jardin, un garage et un espace pour un chien prévu en mars, Quentin et Laurie cherchaient une maison plutôt

qu'un appartement et s'apprêtaient à quitter Remilly avec des regrets gros comme ça. Le hasard les a aidés et ils sont très heureux de rester ici puisqu'ils emménageront début janvier dans la maison libérée par Vincent et Aurélie, 3 rue des Poils Blancs. Ils y seront lorsque vous lirez ce numéro de la Sirène.

Yann loue le logement de Dorian sur la place, et il a 57 ans. Il arrive du Morvan, de Dijon... qu'il a souhaité quitter pour s'installer dans le bon coin, en passant par le site du même nom, et voilà. Après vingt-cinq ans de coaching dans l'industrie pharmaceutique, et un burn-out comme unique prime, il a décidé de devenir psycho-énergéticien, en s'intéressant particulièrement à la Gestalt Thérapie. En plus de consultations en cabinet, il est formateur dans différents établissements. Il se sent beaucoup mieux d'exercer un métier qui fait du bien aux autres. Selon lui Remilly est remarquable par l'accueil et le sourire des gens qu'il constate au quotidien et qu'il a appréciés lors de la journée citoyenne. Il a fait connaissance de son voisinage immédiat et a sympathisé avec Serge, une rencontre prometteuse de belles discussions énergisantes... Yann s'est aussi penché sur la permaculture et est partant pour préparer une petite réunion d'info sur le sujet, lorsque les conditions le permettront. Une autre de ses envies est de créer un espace de plantes médicinales quelque part ici, à destination des habitants. Enfin Yann aime la moto, un de plus pour rejoindre la dream-team des motards remillois.

Audrey, 45 ans, est la compagne de Yann et elle partage sa vie entre ses trois filles et son travail à Dijon, et Remilly le plus souvent possible. Elle vient de l'Yonne et a fait ses études au STAPS de Dijon, où elle est professeur d'EPS option danse. Mais avant d'exercer au collège Malraux où elle se sent très bien, elle a débuté dans le 93, puisque c'est là que de nombreux jeunes enseignants doivent faire leurs preuves (de courage notamment). Au bout de huit ans, elle a demandé sa mutation car la vie devenait compliquée avec trois filles en bas âge, et les graves émeutes de 2006 l'ont fait fuir cet environnement. Elle est ensuite restée dix ans à Joigny, puis la scolarité de son aînée l'a décidée à venir à Dijon. Pour Audrey, Remilly est lié à Yann bien sûr, mais elle a découvert une énergie apaisante dans ce village. On part se balader pour une heure et on revient trois heures plus tard ! Le village et le paysage sont magnifiques, et on ressent l'Histoire à travers les vieilles pierres et tout ce qu'elles racontent. Audrey aime la couture et le bricolage, et bien sûr tout ce qui se rapporte à l'énergétique, comme Yann.

Laure est la nouvelle locataire d'Anne-Marie, et elle a 32 ans. Elle vient de Mâlain, Dijon, mais a longtemps travaillé en Angleterre où elle était manager en entreprise, après avoir obtenu un master en neurosciences. Et puis une envie de changement, une prise de conscience du vivre autrement plus tard... elle a opté pour l'enseignement du yoga découvert en Asie. Ce continent la passionne, elle y a séjourné plus d'une fois et le lien avec un nouveau métier lui a semblé évident : se lancer dans quelque chose qui fasse du bien aux autres. Elle n'a aucun regret et souhaite maintenant trouver le beau dans un petit coin de France. Moins de voyages, plus de temps pour vivre bien, en évitant le consumérisme ambiant notam-

ment. Remilly est un hasard, qui s'avère heureux et correspond à sa recherche d'harmonie et de paix. Laure et son compagnon se sont demandé quel genre de potion magique prenaient les Remillois pour être si souriants et affables ! Ce qui est totalement en phase avec leurs valeurs. Laure aime lire, marcher, boire de la tisane et faire la cuisine. On peut aussi l'apercevoir en train de grimper à Sombernon sur son vélo qui tire une remorque bébé...

François est le compagnon de Laure. Il a 33 ans et a le même parcours géographique qu'elle. Il a travaillé dans la logistique, l'approvisionnement, mais il n'y trouvait guère de sens humain. Il voulait se réorienter vers un métier qui soit plus utile aux autres. Il a donc choisi un CAP de boulanger qu'il prépare à Sombernon, et a découvert que son collègue pâtissier était aussi son proche voisin à Remilly ! Il avait envie d'un potager car manger sainement et travailler un jardin sont très importants pour lui. Content de cette nouvelle maison donc. Ce qu'il a remarqué ici c'est l'entre-aide facile, rendre service est comme évident mais ça n'existe pas partout... Du coup il se sent vraiment bien dans sa nouvelle résidence. François a pratiqué le foot mais n'a plus le temps maintenant. Il aime le cinéma, et cultiver son jardin, en vrai et dans sa tête. **Emile**, tout nouveau membre de la famille, est celui qui grimpe à Sombernon en remorque derrière maman. Sa vie est actuellement remplie d'activités et loisirs plus variés les uns que les autres, comme tester tout ce qui peut entrer dans sa bouche... ou pas.

Aude, 39 ans, a acheté la maison 4 rue du Pont avec son compagnon. Avant un passage par Mâlain, elle venait de Roquevaire (13) où elle habitait 4 rue du Pont ! Séduits par Remilly, ils ont décidé de s'y installer. Aude a travaillé comme serveuse, nounou, assistante de

magicien (de grands souvenirs !), et puis à la suite d'un emploi jeune elle a passé et réussi le concours de fonctionnaire de police. Elle a intégré l'équipe de Police Secours Place Suquet à Dijon et espère accéder à d'autres tâches dans l'avenir. Ce qu'elle a remarqué à Remilly c'est le super accueil des voisins d'abord, et de tous les habitants lors de la journée citoyenne : elle a fait de la peinture ce jour-là et a rencontré des Remillois enthousiastes et aimables dans une ambiance vraiment sympa. Aude aime la couture, la marche et le bricolage. Elle est aussi bénévole pour l'association « Constance, la petite guerrière astronaute » dont le but est de sensibiliser les citoyens aux dons de sang, de moelle osseuse et de plaquettes, de soulager les enfants hospitalisés et leurs familles et de récolter des dons pour la recherche sur les cancers pédiatriques.

Loïc a 42 ans et est le compagnon d'Aude dont il suit le parcours depuis très longtemps ! Militaire pendant onze ans, il s'est arrêté pour passer un diplôme d'agent de sécurité et a obtenu un poste à Marseille. Mais son goût pour la cuisine depuis tout petit l'a poussé à préparer un CAP, et muni de ce précieux certificat il s'est envolé pour Mayotte, La Réunion et Madagascar où il a effectué différentes tâches de la restauration, cuisine-bar-service. Après ces voyages en territoires lointains Loïc est désormais magasinier à la cuisine centrale du CHU de Dijon où il se plaît beaucoup. Il a été particulièrement touché par la réaction des gens qui offraient de nombreux dons à destination des soignants pendant le/les confinement(s). En dehors de son activité professionnelle, Loïc est fan-supporter de l'OM ! Il jardine et rénove des meubles, il aime se balader et aller aux champignons. Et en gros tout ce qu'Aude ne veut pas faire (la cuisine par exemple), il le fait !

Darlène est la nouvelle locataire de Pierre, 5 rue de Chauv, et elle a 27 ans. Elle arrive de Franche-Comté, Belfort, Dijon et Tal-may vers Auxonne. Elle et son compagnon avaient déjà visité la maison de B. Monange il y a un an, un avant-goût de Remilly qu'ils trouvaient plutôt attirant. Connaissant Pierre par ailleurs ils ont sauté sur l'occasion de sa location libérée par R. Briottet. A l'origine Darlène a suivi une formation d'ébéniste, pour le plaisir de travailler le bois de son côté, en fabriquant des objets de la pop-culture. Harry Potter par exemple est l'une de ses sources d'inspiration. Elle fait aussi des bijoux. A propos de Remilly, elle dit que c'est un cocon où on se sent bien. Les gens sont très accueillants et on voit tous les âges, ça c'est vraiment bien ! Darlène aime tout ce qui est manuel, la sculpture, la gravure... Elle a aussi commencé la batterie, il est pas mal question de musique dans cette maison...

Et attention les chats... la population canine de Remilly a repris du poil de la bête avec Jack et Charlie, les deux autres habitants de la maison.

Thomas, 32 ans, est le compagnon de Darlène. Originaire du Creusot, il a vécu à Lyon et dans différents endroits de Bourgogne, un peu sur la route des vins quoi. Thomas est titulaire d'un master aux Beaux-Arts et est diplômé du Conservatoire en musique actuelle (il a travaillé à l'ESM avec un ancien habitant de Remilly). A la fin de ses études il est devenu professeur d'Education Sociale et Culturelle en lycée agricole, mais sa situation était trop précaire et il a donc opté pour le management, en gérant des bars à Dijon. Il a aussi été responsable de cave au restaurant Le Pré aux Clercs. Puis une reconversion totale vers l'horticulture, avec un BP pour être responsable d'atelier et de production horticole. Ce qu'il ap-

précie à Remilly est sa situation vraiment exceptionnelle, malgré l'autoroute proche on est dans une bulle de nature, et c'est un village très pittoresque. Thomas est passionné de musique et a l'intention d'installer un studio d'enregistrement dans son grenier. Il compose depuis longtemps (chant, guitare...) et son travail a été publié sur Deezer à plusieurs occasions. Et bien sûr les végétaux. Envie de bruitage oui, mais aussi de bouturage et de jardinage.

L'évident leitmotiv dans tous ces entretiens est l'accueil réservé aux nouveaux installés de la part des Remillois, leur bonjour et leur sourire en toute occasion. Gentillesse mutuelle d'ailleurs, merci pour tous les petits cafés-gâteaux et les bons moments de causerie. Ce qui m'a frappée moi, c'est que tous ont un désir profond de « faire quelque chose d'utile pour les autres ». Ça fait du bien.



Les épiceries près de chez nous!

Pour le bonheur de tous, les petits commerces de bouche locaux se développent autour de chez nous :

Les Halles de Sombernon ont ouvert le 12 décembre : Stéphane Michel vous propose un grand choix de produits locaux, de fruits et légumes, et un rayon de produits bio en vrac.

La Tourniquette à Mâlain : épicerie coopérative bio et locale – mardi 15h-19h30, mercredi & jeudi 17h-19h, vendredi 15h-19h30, samedi 9h30-12h00/14h00-16h30. 06 26 36 60 88 - epicerie-cooperative@risomes.org

Le Local à Fleurey-sur-Ouche : après une cagnotte participative, le Local a ouvert le 4 décembre, et propose des produits locaux de toutes sortes, légumes et fruits de saison. 06 33 12 82 81 - contact@alimentation-le-local.fr

De la Cave à l'Ouche : enfin une vraie fromagerie à Fleurey-sur-Ouche ! 07 69 44 48 53
cavealalouche@gmail.com

La Ferme du Tremblois que vous connaissez bien (voir Sirène n°65)! Sur commande ou sur place, Stéphanie et Sébastien vous accueillent le vendredi de 15h à 19h et le samedi matin pour vous vendre leurs succulentes cochonnailles - www.lafermedutremblois.fr

Un grain sucré à Mâlain : pâtissier, chocolatier confiseur – propose aussi des ateliers pour les particuliers et les associations. 06 72 34 00 76 - ungrainsucre@gmail.com

Aux Délices de l'Ouche : pâtissier-traiteur à Thorey-sur-Ouche, présents sur les marchés de Pont d'Ouche (jeudi de 16h30 à 19h), Barbirey (dimanche matin), Bligny-sur-Ouche (mercredi matin)

Les Ateliers d'Anaïs à Echannay : objets et produits bio et locaux

Chlo and Co : pâtisserie sur commande à Prâlon, du Paris Brest à la pièce montée, Chloé réalise toutes vos envies toute l'année ! 06 49 53 05 64 - contact@chloandco.fr

Pâtes et potes à Fleurey-sur-Ouche : pâtes fraîches de toutes sortes sur commande, et autres produits locaux. 06.48.23.19.30 – www.patesetpote.com

Baum'Plantes à Baulme-la-Roche : production et transformation de plantes aromatiques et médicinales en bio : tisanes, sirops, gelées, aromates, confitures et sorbets à base de plantes. 06.83.27.79.75
baumplantes21@gmail.com

2 micro-brasseries en Ouche et Montagne : La Roche Aiguë de Mâlain (07.69.10.90.68) et La Kanopée à Sainte-Marie-sur-Ouche (06.99.55.83.74)

Plusieurs AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) existent en Ouche et Montagne : à Velars, **Les Paniers de la Vallée** / à Fleurey-sur-Ouche, **Association Vivre ensemble** / à Sombernon, **L'Amappi**. Outre le panier de légumes par semaine, ces Amap peuvent proposer d'autres produits (farines, huiles, œufs, viande, pain, fromages, etc)

Vous connaissez d'autres épiceries ou initiatives locales autour de chez nous ?
Informez vos voisins grâce à votre journal préféré La Sirène !



Mairie de Remilly-en-Montagne

Horaires d'ouverture : mercredi de 09h00 à 12h00 et vendredi de 16h30 à 18h00 - Tel. : 03.80.23.63.84

e-mail : mairie.remilly-en-montagne@wanadoo.fr

Secrétaire de Mairie : Belinda CLERC

Déchetteries

Secrétariat service déchets : 03.80.33.98.04 / mail : secretariat.environnement@ouche-montagne.fr

Textiles, Linge, Chaussures :

Pensez à enfermer vos textiles dans des sacs plastiques pour les protéger de l'humidité.

Attachez vos chaussures entre elles : les paires seront ainsi reconstituées plus facilement.

Cartouches d'encre :

Des bacs bleus pour le recyclage des cartouches à jet d'encre ou à laser sont à votre disposition.

Capsules Nespresso® :

La collecte est désormais possible grâce aux bacs bruns collecteurs, placés dans les 4 déchetteries.

Attention, seules les capsules Nespresso® en aluminium sont concernées.

	Gissey	Lantenay	Sombernon	Velars
Lundi		9h-12	14h-17h*	Fermé
Mardi	14h-17h*	9h-12h		pour
Mercredi		9h-12h/14h-17h*	14h-17h*	travaux
Jeudi	9h-12h	14h-17h		
Vendredi		9h-12h	14h-17h*	
Samedi	9h-12h/14h-17h*	9h-12h/14h-17h*	9h-12h/14h-17h*	

* Fermeture à 18h en horaire d'été du 1er avril au 24 octobre

Besoin d'un coup de main ? Service Auxois Sud

Renseignements et inscriptions : SAS, 6 rue René Laforge 21230 Arnay Le Duc, tel : 03.80.90.09.85

Le boulanger qui passe

Vers 7h00, du mardi au samedi, le boulanger de La Bussière-sur-Ouche passe à Remilly.

Le principe est simple : on laisse son sac à pain devant chez soi (ou à un point stratégique permettant à plusieurs voisins de déposer leur sac), et le boulanger le remplit de la commande qu'on a passée la veille. Pour plus d'informations, appelez la boulangerie L'Ouchotte au 03 80 49 01 62.

Bibliothèques**Gissey :**Place Auguste Drouot, tel 03.80.49.01.43
e-mail : bibliothequegissey.ccvo@wanadoo.fr
Site internet : www.ouche-montagne.fr
Mercredi de 16h30 à 18h30
Samedi de 10h00 à 12h00**Sombernon :**Place Bénigne Fournier, tel 03.80.41.37.72
e-mail : biblio.sombernon@orange.fr
Mercredi de 15h00 à 18h00
Vendredi de 16h00 à 19h00
Samedi de 10h00 à 12h00**Transports en commun****Horaires TRANSCO** disponibles en Mairie ou sur : www.cotedor.fr**Horaires SNCF Dijon - Mâlain :**

du lundi au vendredi : 06h00, 07h42, 12h19, 16h31, 17h41, 18h43, 19h44

Samedi : 07h42, 11h38, 17h41, 18h42 / Dimanche : 12h42, 17h41, 19h44

Horaires SNCF Mâlain - Dijon :

du lundi au vendredi : 06h00, 07h00, 07h40, 13h07, 17h00, 18h00, 19h05

Samedi : 07h00, 13h07, 18h00, 19h05 / Dimanche : 12h00, 17h00, 18h00

Horaires des bureaux de poste :

Sombernon : 9h à 12h et 14h à 17h. Fermé le jeudi et samedi après-midi.

Pont de Pany : 8h à 12h le mardi, 15h à 19h le mercredi, 8h à 12h le vendredi,

Météo-France

Informations des situations à risque au niveau météo.

N° départemental de Météo-France : 08.99.71.02.21 ou n° court : 3250 (2,99 € / appel + prix appel)

Internet : <http://www.meteofrance.com/previsions-meteo-france/cote-dor/21>

Transport des personnes âgées vers Sombernon et retour :

Renseignements CCOM tel. : 03.80.49.77.43

Transport à la demande (TAD) vers Sombernon, Fleurey-sur-Ouche et Velars-sur-Ouche :

Le mercredi après-midi, 3€ l'aller-retour domicile/lieu de courses (parking des supermarchés)

Renseignements et inscription tel. : 03.80.49.79.77

Assistance sociale

Christophe Bizouard : permanences sur rendez-vous. Vous pouvez le contacter au 03.80.55.12.80

Urgences

SAMU 15, Pompiers 18, Gendarmerie 03.80.33.42.10

Gardes des pharmacies du secteur «à volets fermés»

Début et fin de garde le vendredi à 9h00

Début de garde	Pharmacies	Lieu	Téléphone
Vendredi 15 janvier 2021	de Pont de Pany	Pont de Pany	03 80 23 62 61
Vendredi 22 janvier 2021	Mathiot	Vitteaux	03 80 49 60 48
Vendredi 29 janvier 2021	Hemmer Lest	Arnay le Duc	03 80 90 19 10
Vendredi 5 février 2021	de la Tour	Arnay le Duc	03 80 90 13 96
Vendredi 12 février 2021	du Serien	Précy sous Thyl	03 80 64 54 24
Vendredi 19 février 2021	des Cordiers	Bligny sur Ouche	03 80 20 14 93
Vendredi 26 février 2021	de Sombernon	Sombernon	03 80 33 46 14
Vendredi 5 mars 2021	Vauban	Saulieu	03 80 64 10 05
Vendredi 12 mars 2021	de Fleurey Bouteiller	Fleurey sur Ouche Rouvray	03 80 33 63 19 03 80 64 71 96
Vendredi 19 mars 2021	de l'Auxois	Pouilly en Auxois	03 80 90 80 77
Vendredi 26 mars 2021	Erkens/Beurton	Saulieu	03 80 64 00 78
Vendredi 2 avril 2021	Massot	Pouilly en Auxois	03 80 90 82 80
Vendredi 9 avril 2021	de Pont de Pany	Pont de Pany	03 80 23 62 61
Vendredi 16 avril 2021	Mathiot	Vitteaux	03 80 49 60 48
Vendredi 23 avril 2021	Hemmer Lest	Arnay le Duc	03 80 90 19 10
Vendredi 30 avril 2021	de la Tour	Arnay le Duc	03 80 90 13 96
Vendredi 7 mai 2021	du Serien	Précy sous Thyl	03 80 64 54 24
Vendredi 14 mai 2021	des Cordiers	Bligny sur Ouche	03 80 20 14 93